



REGLEMENT

Bike & Run Hermitage Tournonais

CROSS Duathlon Jeunes

Samedi 06 avril 2019

Table des matières

Généralités	1
Définition	1
Organisation	1
Date et lieu	2
Distances et catégories d'âge	2
Inscriptions avec ou sans licence.....	3
Droits d'inscription	3
Retrait des dossards	4
Déroulement des épreuves	4
Horaires des Courses :	4
Exposé d'avant course.....	4
Modalité de course Bike & Run.....	4
Aire de transition pour le CROSS DUATHLON Jeune	5
Dossard :	5
Récompenses	5
Modification/Remboursement.....	5
Droit à l'image	6

Généralités

Sur l'ensemble des épreuves, la [réglementation sportive de la Fédération Française de Triathlon](#) est appliquée.

Définition

- *Le Bike & Run est une pratique qui consiste à enchaîner le vélo et la course à pied par équipe, avec un seul vélo pour deux équipiers.*
- *Le Cross Duathlon est une pratique qui consiste à enchaîner course à pied, cyclisme en vélo tout terrain et course à pied*

Organisation

Le 1^{er} BIKE & RUN et CROSS DUATHLON "Jeunes" HERMITAGE TOURNONNAIS est organisé par :

HERMITAGE TOURNONNAIS TRIATHLON

Maison Municipale Pour Tous 36, Quai Gambetta

07300 TOURNON SUR RHONE

Site web : <http://hermitage-tournonais-triathlon.com/>

Directeur de Course : Joël DURIEUX Tél 06 80 44 60 40

Mail : joel.durieux@hermitage-tournonais-triathlon.com



REGLEMENT

Bike & Run Hermitage Tournonais

CROSS Duathlon Jeunes

Samedi 06 avril 2019

Date et lieu

Samedi 06 avril 2019.

Départ et arrivée Zone de LOISIRS de VAROGNE SAINT JEAN DE MUZOLS (Ardèche) Chemin de Varogne (Terrain de foot).

Distances et catégories d'âge

	Course	Catégorie	Distance
1	BIKE & RUN S	Cadets (2002-2003) // 16-17ans Juniors (2000-2001) // 18-19ans Seniors (1980 à 1999) Masters (1979 et avant)	16km
2	BIKE & RUN XS	Minimes (2004-2005) // 14-15ans Cadets (2002-2003) // 16-17ans Juniors (2000-2001) // 18-19ans Seniors (1980 à 1999) Masters (1979 et avant)	8km

	Course	Catégorie	CàP	VTT	CàP
3	CROSS DUATHLON 6/9 ans	Mini-Poussin (2012-2013) // 6-7ans Poussin (2010-2011) // 8-9ans	250m	1000m	250m
4	CROSS DUATHLON 10/13 ans	Pupille (2008-2009) // 10-11ans Benjamin (2006-2007) // 12-13ans	750m	5000m	750m



REGLEMENT Bike & Run Hermitage Tournonais CROSS Duathlon Jeunes Samedi 06 avril 2019

Inscriptions avec ou sans licence

Les inscriptions se feront en ligne sur le site <http://chronospheres.fr/>

Les épreuves sont accessibles avec ou sans licence.

Les non-licenciés FFTRI, ainsi que les licenciés FFTRI « Accueil entraînement » ou « Dirigeant » doivent s'acquitter d'une assurance (reversée intégralement aux instances fédérales) : **le pass-compétition à 2€.**

Les licenciés UNSS sont dispensés d'acquérir un pass-compétition (il est néanmoins nécessaire de produire l'autorisation de participer signée par le Chef d'Établissement ou son représentant) mais ils doivent fournir un Certificat Médical daté de moins d'un an à la date d'inscription avec la mention de "non-contre-indication" à la pratique du sport ou du triathlon en compétition". Les licenciés FFSU doivent eux acquérir un pass-compétition.

Le pass-compétition est délivré sous réserve de la présentation des pièces suivantes :

- certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport ou du triathlon en compétition de moins d'un an à la date d'inscription,
- autorisation parentale pour les mineurs,
- pièce d'identité,
- paiement de son coût.

Droits d'inscription

	TARIF Licenciés FFTRI "Compétition"	TARIF Non licenciés FFTRI + licenciés FFTRI autre que "Compétition"	
Cross Duathlon 6-9ans	2 €	4 €	(*)
Cross Duathlon 10-13	4 €	6 €	(*)
Bike & Run XS	14 €	+ 2€ par personne	(*)
Bike & Run S	18 €	+ 2€ par personne	(*)

*inclut le Pass Compétition
(= assurance fédérale)*

(*) Les **non licenciés FFTRI et licenciés FFTRI Loisir** doivent acheter un Pass Compétition, qui permet de bénéficier de l'assurance fédérale sur l'épreuve choisie. Son montant (2€) est intégralement reversé à la FFTRI.

Frais de gestion **en sus pour inscription par internet.**



INSCRIPTION SUR PLACE

BIKE & RUN + 5€
CROSS DUATHLON +3€



REGLEMENT

Bike & Run Hermitage Tournonais

CROSS Duathlon Jeunes

Samedi 06 avril 2019

Les inscriptions seront closes automatiquement lorsque les quotas suivants seront atteints :

- BIKE & RUN S : 80 équipes
- BIKE & RUN XS : 80 équipes
- CROSS DUATHLON 6/9ans 50 participants
- CROSS DUATHLON 10/13ans 50 participants

Retrait des dossards.

- Samedi 06 avril 2019 à partir de 12h au Gymnase de la Zone de Loisirs de Varogne à SAINT de MUZOLS sur le site de départ.

Présentation d'une pièce d'identité pour tous les participants.

Les licenciés FFTRI doivent obligatoirement présenter leur licence valide.
Chaque concurrent pourra retirer son dossard **au plus tard 45' avant l'heure de départ de sa course en tenant compte de l'heure d'ouverture du retrait des dossards (12h00).**

Déroulement des épreuves

Exposé d'avant course

Briefing BIKE & Run S et XS dans la zone de départ : **14h15**

Briefing CROSS Duathlon : 10' avant le départ

Horaires des Courses :

Bike & Run S 16km : Départ 14h30

Bike & Run XS 8km : Départ 14h40

Cross Duathlon 10/13ans 750m//5km//750m : Départ 16h15

Cross Duathlon 06/9ans 250m//1000m//250m : Départ 16h45

Remise des Prix : A partir de 17h15

Modalité de course Bike & Run

→ Départ des coureurs à pieds sur une boucle pédestre de 900 m, les cyclistes ne prennent le départ qu'au passage de leur partenaire devant eux.

→ La permutation des équipiers est libre avec possibilité de ne pas rester groupés. En dehors de l'arrivée, au moins une zone de regroupement par tour (présence des deux coéquipiers et du vélo dans la zone prévue) sera mise en place par l'organisateur.

→ La composition des équipes est libre en respectant les distances maximums en fonction des catégories d'âges.

→ Un contrôle du matériel sera fait à l'entrée de la zone de départ.

→ Les zones de regroupements seront délimitées par deux lignes au sol, distantes de 25 à 50 mètres, en dehors des points de ravitaillement avec une signalisation de début et de fin de zone.

→ Les membres d'une même équipe doivent obligatoirement traverser la zone de contrôle et les 100 derniers mètres de la course côte à côte.

→ Le port du casque est obligatoire pour tous les concurrents sur l'intégralité du parcours.

→ Un seul concurrent est autorisé sur le vélo.



REGLEMENT

Bike & Run Hermitage Tournonnais

CROSS Duathlon Jeunes

Samedi 06 avril 2019

- Le vélo doit effectuer la totalité du parcours.
- Pour qu'une équipe soit classée, la ligne d'arrivée doit être franchie par les équipiers et le vélo
- Le temps du dernier concurrent de l'équipe à passer la ligne d'arrivée servira de référence au classement.

Aire de transition pour le CROSS DUATHLON Jeune

Un contrôle du matériel sera fait à l'entrée de la zone de départ.

Dossard :

Les compétiteurs doivent porter le dossard fourni par l'organisation parfaitement visible devant, ni plié, ni coupé.

Ceinture porte dossards avec 3 points conseillés. Les épingles à dossard ne sont pas fournies.

Ravitaillement au départ et à l'arrivée.

Plans des parcours :

Les plans des parcours seront disponibles sur <http://hermitage-tournonnais-triathlon.com/>

Récompenses

Un cadeau sera remis à l'ensemble des concurrents.

Lot à chaque inscrit et pour les différents podiums **(en fonction des dotations de nos partenaires)**.

Jeunes 6-9	3 premiers Mini poussins (6-7 ans) G & F
	3 premiers Poussins (8-9 ans) G & F
Jeunes 10-13	3 premiers Pupilles (10-11 ans) G & F
	3 premiers Benjamins (12-13ans) G & F
BIKE & RUN XS	3 premières équipe H et F scratch
	3 premières équipe mixte scratch
	1ère équipe H et F Master
	1ère équipe Mixte Master
BIKE & RUN S	3 premières équipe H et F scratch
	3 premières équipe mixte scratch
	1ère équipe H et F Master
	1ère équipe Mixte Master

Les récompenses par catégorie d'âge ne sont pas cumulables avec les récompenses au scratch.

Les lots seront distribués (exclusivement) au cours de la remise des prix aux athlètes présents.

Modification/Remboursement



REGLEMENT

Bike & Run Hermitage Tournonnais

CROSS Duathlon Jeunes

Samedi 06 avril 2019

- L'organisateur se réserve le droit de modifier les parcours, en cas de force majeure, sans avoir l'obligation d'en informer les athlètes.
- Le remboursement intégral des droits d'inscription n'est envisageable qu'en cas d'annulation totale de la compétition causée par la faute de l'organisateur. Dans tous les autres cas, il ne sera effectué qu'un remboursement partiel des droits d'inscription en tenant compte des frais engagés par l'organisateur.
- Les remboursements ne prennent pas en charge les frais de gestion bancaire d'inscription par internet.

Droit à l'image

- Les athlètes autorisent l'organisateur à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître durant l'événement, son nom, sa voix et sa prestation sportive sans limite dans le temps.
- Il est précisé que les droits audiovisuels relatifs à la compétition appartiennent exclusivement à l'organisateur.